



## FORMATION NATIONALE JUNIOR 2021-2022

### CRITÈRES ET PROCESSUS DE SÉLECTION

*Golf Canada suit attentivement l'évolution de la COVID-19 et l'impact que celle-ci pourrait avoir sur la sélection pour les programmes de développement des joueurs en 2021-2022. Golf Canada a modifié les critères de sélection pour tenir compte de l'impact de la COVID-19 et se réserve le droit de modifier davantage les critères de sélection si les circonstances changent en raison de la pandémie. Toute modification sera communiquée rapidement. Pour 2022 et au-delà, une fois que l'impact de la pandémie se sera atténué, Golf Canada examinera et modifiera éventuellement nouveau les critères de sélection.*

#### 1. Introduction

L'objectif de la formation nationale junior (FNJ) de Golf Canada est de fournir des ressources et du soutien pour aider les golfeuses et les golfeurs juniors canadiens en développement à maximiser leur potentiel et à atteindre éventuellement les circuits de la LPGA ou de la PGA.

Les critères de sélection publiés dans ce document servent de base pour inviter jusqu'à cinquante (50) golfeuses et golfeurs juniors (c'est-à-dire des athlètes qui n'ont pas atteint leur 19<sup>e</sup> anniversaire au 1<sup>er</sup> août 2021 et qui n'évoluent pas pour une formation de golf universitaire) au camp de sélection de l'équipe nationale junior.

Les invitations au camp de sélection seront communiquées pendant ou avant la semaine du 18 août et le camp aura lieu fin août/début septembre (à déterminer). Le comité des sports révisera ces critères de sélection sur une base annuelle.

#### 2. Conditions préalables à la sélection

Pour être invités au camp de sélection de la FNJ, les athlètes doivent remplir les conditions préalables suivantes :

- a. Être un.e citoyen.ne canadien.ne ou un.e résident.e permanent.e du Canada ayant l'intention d'obtenir la citoyenneté canadienne. (*Remarque : pour recevoir des fonds du PAA de Sport Canada ou participer à des championnats internationaux par équipe, la [politique de nationalité de l'IGF](#) précise que l'athlète doit être citoyen.ne canadien.ne*).
- b. Doit être un.e golfeur.euse de niveau amateur selon les règles du statut d'amateur au moment de la sélection.
- c. Ne doit pas faire l'objet d'un processus disciplinaire ou d'une sanction de Golf Canada.
- d. Doit être en conformité avec la Politique canadienne antidopage (PCA).

#### 3. Définitions

**FNJ Golf Canada** – Formation nationale junior de Golf Canada.

**Personnel** – Entraîneur.e.s et équipe de soutien intégrée (ESI) de la FNJ Golf Canada. Ces personnes sont intégralement impliquées et responsables du développement continu de l'athlète.

**Entente de membre de la formation** – L'entente annuelle obligatoire conclue entre chaque athlète et Golf Canada pour chaque saison.

**CS** – Comité du sport de Golf Canada.



**Camp de sélection** – Le camp de sélection de la formation nationale junior qui aura lieu à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre (date exacte à déterminer) et au cours duquel les athlètes sont invités à tenter d'obtenir une place dans la formation nationale junior.

**Comité de sélection** – Le comité responsable de la sélection des athlètes. Le comité de sélection est composé du directeur en chef du sport, de la gestionnaire du sport de haute performance, de l'entraîneur en chef de la formation nationale junior, de l'entraîneuse adjointe de la formation nationale junior et d'au plus deux autres représentant.e.s possédant une expertise dans le domaine du golf amateur ou professionnel d'élite. Le directeur en chef du sport de Golf Canada est le président du comité de sélection.

**WAGR** – *World Amateur Golf Ranking*, le classement mondial du golf amateur, tel qu'établi par le R&A et la USGA.

#### 4. Sélection automatique

Les athlètes qui répondent à l'un des critères suivants seront automatiquement invité.e.s au camp de sélection de la FNJ.

- a. Membres de la formation nationale junior 2021 remplissant les conditions d'âge.
- b. Toutes les filles juniors classées dans le top-750 du WAGR et tous les garçons juniors classés dans le top-1250 du WAGR, au 4 août 2021.
- c. Les champions nationaux juniors et juvéniles canadiens (garçons et filles) de 2021.
- d. Les champions de chacun des dix championnats d'associations provinciales de 2021, à condition que le score total gagnant soit égal ou inférieur à la normale et que le championnat se soit conclu avant le 9 août.

#### 5. Critères de sélection additionnels

Les critères suivants guideront les décisions du comité de sélection pour choisir les athlètes additionnels qui seront invité.e.s au camp de sélection de la FNJ.

- a. Athlètes provinciaux : chaque association provinciale peut désigner ses meilleurs garçons et filles qui, selon elle, ont un bon potentiel. Les nominations doivent être soumises à Golf Canada au plus tard le lundi 9 août. L'identification par l'association provinciale ne garantit pas une invitation au camp de sélection à l'athlète.
- b. Invitations discrétionnaires : une demande ouverte sera affichée sur le site Web de Golf Canada pour que tout athlète du golf junior canadien puisse poser sa candidature avant le lundi 9 août.

Les circonstances atténuantes causées par une blessure, une maladie ou des répercussions sur l'horaire causées par la COVID-19 seront prises en considération.

#### 6. Processus d'invitation au camp de sélection de la FNJ

Les invitations au camp de sélection de la FNJ de Golf Canada seront distribuées selon le processus suivant.

- a. Les invitations au camp de sélection de l'ÉNS seront envoyées au plus tard le vendredi 13 août.
- b. Les athlètes doivent signifier leur acceptation ou leur refus de l'invitation au camp de sélection dans les cinq (5) jours suivant la réception de l'invitation.
- c. Le camp de sélection aura lieu fin août/début septembre (dates exactes à déterminer).



## **7. Processus de sélection de la FNJ de 2021-2022**

- a. Une réunion de sélection aura lieu par conférence téléphonique, présidée par le directeur en chef du sport.
- b. Les athlètes seront sélectionnées en fonction des critères affichés avant le camp de sélection de la FNJ. Les critères comprendront une combinaison de tests d'aptitudes, un tournoi de 54 trous lors du camp de sélection, ainsi que les résultats de la saison 2021.
- c. Le comité de sélection classera la formation par ordre de sélection et recommandera les sélections au Comité du sport.
- d. Le Comité du sport ratifiera la sélection de la FNJ.
- e. Le directeur en chef du sport ou son représentant informera par écrit tous les athlètes de leur sélection.
- f. L'entente de membre de la formation sera transmise aux athlètes sélectionnées, qui devront confirmer leur participation en signant et en soumettant l'entente à la gestionnaire du sport de haute performance dans la semaine suivant sa réception.
- g. Les athlètes qui ne renvoient pas l'entente de membre de la formation dans un délai d'une semaine peuvent perdre leur place au sein de la FNJ.

## **8. Procédure d'appel**

La politique et la procédure d'appel peuvent être consultées ou téléchargées sur le site Web de Golf Canada : [https://d340o5x54o72bd.cloudfront.net/app/uploads/2021/02/9\\_Plan-pluriannuel-concernant-les-normes-integrees-daccessibilite\\_Dispute-Resolution-and-Appeal-P\\_FR.pdf?x88013](https://d340o5x54o72bd.cloudfront.net/app/uploads/2021/02/9_Plan-pluriannuel-concernant-les-normes-integrees-daccessibilite_Dispute-Resolution-and-Appeal-P_FR.pdf?x88013)

## **9. Contraintes financières**

La capacité financière de Golf Canada, sans égard aux résultats des lignes directrices de la sélection, peut limiter le nombre d'athlètes sélectionnées qui reçoivent un financement de Golf Canada.